

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 SUISSE, franco domicile 24.— 12.20 6.20 2.20
 ÉTRANGER : mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays, à condition de verser à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés.

ANNONCES

18 c. le millimètre, min. 4 fr. Petites annonces locales 12 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs 40, 47 et 58 c.
 Réclames 70 c., locales 40 c. Mortuaires 25 c., locaux 18 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

200 ans
 PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 Fondée en 1738
 1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 4, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

L'ACTUALITÉ

Tactique révolutionnaire

On avait pu se demander pourquoi, à la conférence de Varsovie, seuls de tous les partis communistes occidentaux, celui de M. Thorez et celui de M. Togliatti, avaient été conviés. A considérer la vague d'émancipation déferlante sur la France et sur l'Italie, on en a l'explication aujourd'hui. Moscou, désireuse de modifier sa tactique à Paris et à Rome, entendait donner des directives précises aux serviteurs de sa politique. On a vu Maurice Thorez ne pas craindre de confesser publiquement que le comité central du parti communiste français avait fait fausse route en s'«embourgeoisant». Il est parti ensuite à destination de la capitale soviétique pour faire amende honorable (peu honorable !) de ses propres « déviations opportunistes ».

Et voici que cette nouvelle politique se traduit dans les faits. Marseille a connu des scènes d'émeutes qui, si le gouvernement continue à faire montre de faiblesse, risquent bien de n'être qu'un début. Sous le prétexte d'un relèvement des prix des tramways, les manifestants de l'extrême-gauche ont envahi les salles de l'Hôtel de ville, pendant les délibérations du conseil municipal et ont atteint le maire R.P.F. régulièrement élu, cependant que l'ancien maire communiste haranguait la foule, du haut du balcon de la présidence, comme au temps de sa puissance.

Résultat de ces bagarres : un mort, de nombreux blessés. Mais ce qui nous apparaît plus grave encore, c'est le caractère essentiellement révolutionnaire de ces scènes de violence. Par la force, on cherche à s'emparer de ce que l'on n'a pas pu atteindre par les moyens légaux.

Dans toute la Péninsule italienne, la même tactique, désormais pratiquée par le communisme occidental, produit les mêmes effets funestes. Le leader Togliatti dans l'Unità a préconisé ce qu'il appelle la démocratie directe en action. Aussitôt dans la plupart des grandes villes comme dans de nombreuses petites cités, des émeutes graves ont été déclenchées ayant toutes les mêmes fins : partout l'on vise les permanences des partis de droite, traités à nouveau de fascistes (on pactisait avec eux au temps de la libération) pour la circonstance.

Le but est double : il s'agit d'abord de susciter les pires difficultés au gouvernement chrétien-social de M. de Gasperi qui, inspirant la confiance, s'efforçait de ranimer l'économie, d'accroître la production et de faire baisser les prix et qui commençait à y réussir. Il s'agit ensuite de créer un climat révolutionnaire qui contraigne les partis de droite de passer à leur tour à l'action. Après quoi, on se posera en défenseurs des institutions républicaines, face à un fascisme qu'on aura ressuscité de toutes pièces.

Déjà il est significatif que l'Uomo qualunque, ce mouvement d'opposition certes, mais qui s'en tenait à la règle parlementaire, se désagrège peu à peu pour faire face à un parti infini ment plus violent, néo-fasciste disant ses adversaires, le Mouvement social italien, qui pense participer aux prochaines élections. De même en France, on s'efforce d'acculer le R.P.F. vers l'extrémisme et d'obliger le général de Gaulle à sortir de la légalité, pour mieux crier « Au loup ! »

Mais pourquoi, dira-t-on, ce jeu absurde et sinistre ? On a peur de comprendre, mais il le faut bien ! Moscou joue sa dernière carte en Occident. N'ayant pas pu imposer le communisme, par les voies de la « collaboration », aux nations de l'ouest qui fignolent toujours cette doctrine inhumaine, il faut chercher à la réaliser à la faveur du désordre et de la misère qui, d'après Lénine déjà, étaient les meilleurs agents de sa propagation. A tout prix, dès lors, il convient d'empêcher l'Europe de se relever. La Russie craint par-dessus tout le retour à l'ordre et à la prospérité ; elle s'oppose aussi bien au plan Marshall qui aurait pour effet de faire « démarrer » qu'aux propres efforts de reconstitution interne des gouvernements et des nations. Le communisme y perdrait ainsi sa dernière chance.

Pour la sauver, il spéculé sur le pire et s'efforce de maintenir les conditions d'existence les plus déplorables. Ce faisant, il montre d'ailleurs son vrai visage, celui qui fut le sien depuis la révolution russe et qu'il gardera pour l'éternité. Seuls, de déplorables naïfs intellectuels ont pu s'y tromper après la libération, en pensant que le communisme pourrait se modifier quant au fond.

René BRAICHER.

Echos du monde

Plus vite que le son

On a lancé dernièrement à Londres un avion fusée à commande automatique dont la vitesse doit dépasser celle du son. Cela a permis aux experts aéronautiques qui ont suivi sa course d'avancer dans la connaissance du comportement des avions aux vitesses supersoniques.

Le « Rocket » qui contient des appareils spéciaux, a été lancé à 13 h. 29 à l'altitude de 11.500 mètres, par le « Mosquito » chargé de cette opération. Cet appareil utilisait l'alcool comme carburant et sa vitesse doit dépasser 1.500 kilomètres à l'heure. L'expérience a eu lieu au-dessus de l'Atlantique, au-dessus des îles de Seilly.

La popularité, d'une époque à l'autre

On célèbre le centenaire de « Jane Eyre » et des « Hauts de Hurlevent » des sœurs Brontë.

Mais si l'on en croit les « Mémoires » de sir Wemyss Reid, il s'en est fallu de peu que leurs œuvres ne sombrassent dans l'oubli.

« Si vous mentionnez le nom de Brontë dans la société moyenne du Yorkshire, écrivait-il il y a un demi-siècle, vous vous heurtiez à des protestations indignées : « Les romans de « Charlotte », dit-on, sont une honte pour le district et « Les Hauts de Hurlevent » un livre si terrible que l'auteur aurait dû recevoir une tésse bien méritée. »

Aujourd'hui, les libraires vendent mieux les livres des sœurs Brontë que ceux de Dickens, de Walter Scott et de Stevenson.

Le roi de Prusse n'aurait eu que l'embaras du choix

Les Suédois, qui sont grands, deviennent encore plus grands d'année en année. Les conscrits de 1947 ont 1 m. 75 en moyenne, soit 4 centimètres de plus que leurs pères à vingt ans. Cinq cent trente-huit d'entre eux dépassaient 1 m. 90, la taille que recherchait jadis le roi de Prusse pour son célèbre régiment des géants.

A la recherche d'une nouvelle formule gouvernementale en France

Trois hypothèses sont envisagées : 1. Un cabinet Ramadier élargi ; 2. Un cabinet Léon Blum ; 3. Un cabinet Paul Reynaud.

Des tractations sont en cours pour concilier des tendances économiques divergentes

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La manœuvre Ramadier d'élargissement de la majorité parlementaire s'est précisée au cours des dernières 48 heures et les contacts répétés que le président du Conseil a pris avec M. Paul Reynaud montre clairement que la « troisième force » tend à s'éteindre sur

la droite en ralliant les suffrages des élus modérés non gaullistes ou encore hésitants sur la voie à suivre.

L'opération se présente de façon très différente suivant qu'on envisage sous l'angle politique ou qu'on l'étudie sous le plan économique. Dans le premier cas, elle offre l'aspect classique d'un renforcement parlementaire. Dans le second, elle prend la valeur, étant donné

les sentiments de Paul Reynaud, d'un véritable renversement de vapeur en ce qui concerne la politique économique.

D'après les informations les plus sérieuses, celles qu'il a été possible de contrôler, M. Paul Reynaud, en routier averti de la politique, subordonnerait avant toute chose son entrée dans une quelconque combinaison gouvernementale à l'acceptation préalable d'un programme économique susceptible de ramener la confiance dans le pays.

Quelles sont les idées de M. Paul Reynaud ?

A cette question que pose la presse parisienne, les lecteurs de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » et plus particulièrement ceux d'entre eux qui ont récemment entendu, à Neuchâtel, la conférence de l'ancien président du Conseil, n'ignorent pas qu'elles se distinguent de celles pratiquées aussi bien par M. Ramadier que par les présidents du conseil qui l'ont précédé au pouvoir.

Pratiquement, il s'agit de savoir s'il est possible de trouver un terrain d'entente entre les idées de M. Paul Reynaud en matière économique et celles développées récemment à Lyon par le congrès socialiste.

Cependant, la gravité de la situation intérieure, accusée encore par l'agitation méthodique du parti communiste, devrait favoriser la manœuvre conciliatrice de M. Ramadier, à condition bien entendu, que chacun des partis consente à certaines concessions.

D'un autre côté, la part prépondérante prise par ces consultations avant la lettre par M. Léon Blum incline à penser que devant la nouvelle menace communiste et gaulliste, on est prêt à « centrer » à accepter le cas échéant et pour sauver l'essentiel, quelques sacrifices.

Trois hypothèses

Tout autre est le problème de la forme que pourra prendre le prochain gouvernement, ce qui dans la mesure bien entendu où les conversations Ramadier-Reynaud-Blum prendront corps.

Plusieurs hypothèses sont mises en avant. La première est celle d'une quatrième combinaison Ramadier. Elle se réaliserait par la désignation, à côté du président du Conseil, de deux vice-présidents. L'un serait M. Paul Reynaud, chargé de l'ensemble des affaires économiques. L'autre M. Léon Blum et sa présence au banc du gouvernement serait considérée comme de nature à rassurer les appréhensions des socialistes de gauche pour qui M. Reynaud représente toujours une forme marquée de la réaction.

La seconde hypothèse permettrait à M. Léon Blum de reprendre la place qu'il occupait à la fin de l'année dernière ; et c'est peut-être celle qui serait le mieux acceptée par la S.F.I.O.

La troisième hypothèse enfin, plus ambitieuse et à tout prendre plus sensationnelle, verrait M. Paul Reynaud succéder à M. Ramadier. Mais chaque hypothèse nécessite au préalable la démission de l'actuel gouvernement ou son renversement par l'Assemblée. Nous n'en sommes pas encore là.

Les principaux artisans de cette négociation sont, outre M. Vincent Auriol, garant constitutionnel, MM. Ramadier, Léon Blum, Teilhard, Edouard Herriot. Cependant il faut ajouter que les conversations sont poussées plus à droite par l'entremise de M. Laniel, P.R.L. et M. Marin, républicain très modéré.

M.-G. G.
 (Lire la suite en 5me page)

Un message de M. Truman au Congrès

L'avenir des nations libres de l'Europe est en jeu et l'économie des Etats-Unis est en péril

Le président insiste sur l'urgence de l'application du plan Marshall et propose des mesures draconiennes pour lutter contre l'inflation

WASHINGTON, 17 (Reuter). — Le président Truman a exposé lundi devant le Congrès, réuni en session spéciale, son message sur l'aide à l'Europe et la lutte contre l'inflation aux Etats-Unis. Le président a souligné que l'avenir des nations libres de l'Europe était en jeu et que l'économie des Etats-Unis était en péril.

M. Truman a insisté sur l'urgence de l'application du plan Marshall en ce qui concerne une aide immédiate à la France, à l'Italie et à l'Autriche.

Nous avons constaté, a dit ensuite le président, que les nations ne partageaient pas toutes nos avis ou n'étaient pas d'accord avec nos méthodes. Nous déplorons les divergences qui en sont résultées, mais nous ne saurions tolérer qu'elles nous empêchent de collaborer dans l'amitié avec les nations qui présentent comme nous la liberté et aspirent à la paix et à la sécurité mondiale.

Pour lutter contre l'inflation

Le président a soumis ensuite au Congrès un programme en dix points destiné à lutter contre l'inflation imminente aux Etats-Unis. Ce programme prévoit notamment :

Introduction du contrôle des achats à crédit et réduction des crédits bancaires inflationnistes. Extension et renforcement du contrôle des exportations. Mesures à prendre touchant le contrôle du commerce de détail et de volaille en vue de diminuer la consommation du grain. Pouvoir

donné au gouvernement de répartir les matières premières réservées à l'industrie en vue de couvrir les besoins du pays et de l'étranger. Extension et renforcement du contrôle des loyers.

M. Truman a déclaré ensuite :

Si nous tournons le dos aux nations qui, après la guerre, luttent pour leur existence économique, nous serons à jamais incapables de construire un monde dans lequel des hommes libres puissent jouir d'une paix durable.

Nous avons contribué, avec de grosses sommes, à la reconstruction des pays dévastés par la guerre. Nous avons pris l'initiative d'abattre les cloisons qui entravent le commerce mondial.

Augmentation et contrôle des prix

Parlant de l'augmentation des prix, M. Truman a remarqué qu'elle avait fortement affecté, depuis 1946, les salariés et les petits commerçants.

Si nous ne prenons pas de mesure pour empêcher une nouvelle hausse des prix, a-t-il dit, nous aboutirons à la catastrophe.

M. Truman a dit qu'il se rendait compte que les mesures proposées dans son message étaient draconiennes.

Elles le sont parce que le peuple américain doit être protégé contre la menace que fait peser sur lui cette inflation et qu'il n'est pas possible de se contenter de demi-mesure.



A Marseille, la police essaye vainement de repousser des manifestants communistes qui, peu de temps plus tard, envahiront le palais de justice et la mairie.

SESSION ORDINAIRE D'AUTOMNE

Le Grand Conseil examine le budget

Le Grand Conseil neuchâtelois s'est réuni hier après-midi pour sa session ordinaire d'automne. Nos lecteurs ne nous en voudront pas si, en raison de la pénurie de papier, nous devons leur donner un compte rendu moins copieux que d'habitude et laisser l'oubli s'étendre sur tant d'immortelles paroles. Mais la chancellerie, prévoyante, a songé à remédier à l'affaire. Pour la première fois, devant les députés, siégeait une jeune femme, chargée de prendre un sténogramme complet des débats pour rendre plus imposant ce document décisif que consulteront les générations à venir : les procès-verbaux du Grand Conseil.

LE BUDGET

Le budget est le premier point à l'ordre du jour. On assiste d'abord aux habituelles prises de position de principe. Le libéral J.-P. de Montmolin rompt une lance en faveur d'une stricte économie des deniers publics, cela malgré l'actuelle prospérité.

Le popiste Ch. Roulet est persuadé que l'impôt fédéral doit subsister : au budget devraient figurer les parts que l'Etat doit en retirer en 1948, ne serait-ce que pour donner l'exemple aux autres cantons. Le chef du département cantonal des finances est, paraît-il, de cet avis ! Qu'en pensent les partis bourgeois ? Va-t-on vers une crise ministérielle ? (rires).

Le radical J.-F. Joly félicite le Conseil d'Etat du bel effort accompli et du crédit restauré. Mais il se demande si, en vertu du programme de dépenses nouvelles, les budgets de l'avenir, seront aussi équilibrés. Il faudrait de nouveaux ressources, non par des impôts accrus, mais par la réduction des dépenses administratives qui augmentent par trop. L'orateur s'élève contre l'extension des bureaux qui de la colline du château dégringolent maintenant jusqu'aux bords du lac (sourires). Bref, l'administration dans notre canton devient trop lourde. Et ne va-t-on pas jusqu'à maintenir un coûteux office du chômage à l'époque où l'on cherche partout de la main-d'œuvre étrangère !

Pour M. Henri Perret (soc.) le budget actuel est prudent mais les recettes seront vraisemblablement plus élevées que celles qui sont supputées. Il faut tendre le plus rapidement possible à la diminution de la dette ; c'est ainsi qu'on rendra le plus service au contribuable dont l'impôt est utilisé aujourd'hui pour la moitié par les amortissements ! M. Perret enfin est partisan d'une politique qui proportionne les dépenses aux recettes.

L'électricité

M. Georges Béguin (rad.) pense comme l'année dernière déjà, que le budget n'est pas la véritable expression de la situation financière du canton. Il est normal d'amortir, mais il faut dissocier amortissement et exploitation, ce que ne fait pas clairement le budget cantonal.

L'orateur, en marge du budget, aborde la question de la production d'énergie électrique. Il rappelle que les cantons romands, et Neuchâtel en particulier, refoulent de l'électricité qu'ils produisent en trop au profit de la Suisse allemande. Et Berne, devant une telle situation, fait la sourde oreille et maintient les restrictions égales pour tous. Il faut intervenir.

M. J.-L. Sandoz (soc.) estime à ce

propos que les usiniers de l'Aar font des bénéfices avec l'eau de notre lac ! Ce député dépose à ce sujet une motion dont il réclame l'urgence. Mais, pour l'urgence, n'étant pas soutenu par son groupe, il ne recueille que 4 voix !

M. Hermann Guinand (soc.) revient sur la question de l'électricité, soulignant que, dans une situation difficile, les entreprises ont fourni un gros effort. L'orateur constate lui aussi que les bassins de Suisse allemande se sont moins remplis qu'ailleurs ; il est légitime aux yeux de M. Guinand que la section fédérale de l'électricité ait appliqué cependant le même régime à tout le pays ; ainsi procéda-t-on toujours pour le ravitaillement.

Où il y a eu exagération, c'est que les restrictions aient été appliquées trop tôt. Il y avait encore des réserves, au mois de mai, dans nos bassins d'accumulation. Près de cent millions de kWh, à la fonte des neiges, n'ont pas trouvé d'emploi — ce qui est effectivement fâcheux. M. Guinand passe en revue ensuite les restrictions imposées pour les justifier en partie. La Suisse allemande, conclut l'orateur, domine l'administration fédérale et c'est regrettable. Comme M. Béguin, l'orateur pense que le Conseil d'Etat devrait intervenir à Berne, en faisant la proposition pratique, que nos industriels puissent bénéficier, pour leur dépassement d'électricité, des installations thermiques existant à la Chaux-de-Fonds, au Locle et à Neuchâtel.

M. Henri Favre (P.P.N.), a fait le calcul des dépenses pour le personnel surnuméraire (262.000 fr.). Est-ce qu'on n'arriverait pas à simplifier certains rouages ?

M. Ch. Roulet (pop.) conteste certaines allégations de M. Perret touchant la part des impôts pour l'amortissement de la dette.

La réponse de M. Renaud

Le chef du département des finances, concernant la présentation du budget, signale d'abord que, pour l'an prochain, cette présentation sera revue, encore que le Conseil d'Etat ne soit pas pleinement convaincu par les arguments de M. Béguin ! Au reste, le budget de l'Etat se présente comme les comptes de la ville de Neuchâtel (rires) Dénégations de M. Béguin !

Si discutable qu'il soit au point de vue technique, le système actuel est nécessaire pour ne pas donner au pays l'impression — l'illusion — d'un excédent de recettes qu'absorbe forcément le poids de l'intérêt. Aussi M. Renaud est-il heureux des remarques de M. Perret qui a clairement vu le problème. En 1936, l'impôt direct avait été presque entièrement dévoré par le service de la dette. Tant et aussi longtemps que celle-ci pèsera sur nos finances, il conviendra d'être prudent.

L'orateur donne, en passant, des renseignements sur le compte de mobilisation de guerre qu'il a fallu maintenir cette année, mais qui disparaîtra en 1949.

Répondant à M. Roulet sur l'attitude du gouvernement cantonal concernant l'impôt fédéral, M. Renaud précise sa pensée : il est partisan de la continuation de l'impôt pour la défense nationale jusqu'à l'extinction complète des dépenses de guerre. (M. Corswant applaudit !)

Le chef du département des finances s'explique sur le retard des bordereaux d'impôts. Nous ne perdrons rien pour attendre ! Des députés se sont plaints de l'augmentation du nombre des fonc-

tionnaires. On ne peut la nier. En 1939, il y avait un personnel de 444 personnes et en 1947, 651. De quoi vient cet accroissement ? Des nombreux lois et décrets que les députés ont adoptés, de la guerre, des exigences de la législation fédérale, etc. Ce néanmoins, le Conseil d'Etat est attentif à cette situation.

Après ces explications, par 51 voix contre 8, le Grand Conseil se prononce en faveur de l'urgence d'une motion Flickiger, liée au budget, demandant au Conseil d'Etat de rétrocéder aux communes dès 1948 une partie de la recette provenant de la part de l'Etat à l'impôt fédéral pour la défense nationale.

La discussion continue

M. Gaston Schelling (soc.) tient à dire qu'on provoque délibérément les réactions du public en envoyant les feuilles d'impôt pour la fin de l'année.

M. Emile Losey (rad.), relève une remarque de M. Roulet sur l'attitude des radicaux qui aurait été contraire à celle de M. Renaud en matière d'impôt direct. Le parti radical estime que chacun peut être libre en l'espèce. C'est aussi l'avis de M. Renaud qui ne voit pas pourquoi il ne pourrait avoir une autre opinion parfois que celle des membres de la majorité et qui, par ailleurs, redit à M. Schelling que la taxation est un art difficile.

M. André Corwant (pop.) voudrait à propos de la ristourne de l'impôt fédéral une caisse de compensation entre les communes, les uns étant riches et les autres étant pauvres (sourires ironiques à droite). L'orateur s'élève à propos de l'intervention de M. Losey contre le principe de la liberté individuelle au sein des partis.

La discussion générale est alors close et l'on passe à la discussion de détail.

Aux recettes

M. G. Clottu (lib.) voudrait des explications au sujet des caisses cantonales d'allocations familiales. Ne pourrait-on pas en envisager l'extension à toute cette intéressante catégorie qu'est le petit artisanat ? Ce serait à faire œuvre sociale. Le système d'allocation a certes du bon, mais il ne doit pas favoriser uniquement l'extension du salariat ; il est important de maintenir les petites professions indépendantes (braves à droite et au centre).

M. J.-P. Bourquin (lib.), dans le même sens, voudrait en matière d'allocation un allègement pour les œuvres de bienfaisance, orphelins, etc.

M. Maurice Sauer (pop.) aimerait que les cours de répétition n'aient pas lieu en même temps que les élections.

MM. Roulet (pop.) et Schelling (soc.) soulèvent aussi la question des allocations familiales.

M. Flickiger (soc.) auteur de la motion dont l'urgence a été acceptée, insiste sur les charges qui pèsent sur les petites communes et développe, en fait, sa motion.

M. Jean Humbert, conseiller d'Etat, sur le principe est d'accord avec l'avis de ceux qui veulent étendre les caisses d'allocations familiales au petit artisanat. Mais, dans la pratique, les caisses sont jeunes, elles n'ont pas de réserves suffisantes et il faut envisager le problème avec prudence. Ces caisses ne surplussent pas à l'Etat.

Elles sont alimentées par des employeurs. Que diraient-ils si l'on prélevait sur leur fonds des sommes pour les détourner de leur but ?

La séance est levée à 18 h.

R. Br.

Grève des travailleurs agricoles en Italie

BARI, 18 (Reuter). — Les régions agricoles méridionales des Pouilles sont paralysées par la grève générale des travailleurs agricoles. Les grévistes ont barré toutes les routes principales et isolé les villages importants du reste du pays.

AVIS OFFICIELS

RECONSTITUTION DU VIGNOBLE

Les propriétaires sont informés que les prix maximums des plants greffés et racinés pour la reconstitution des vignes aux printemps 1948 ont été fixés comme suit :

- plants longs pieds, paraffinés, greffés sur 3309 Fr. 70.- le cent ; plants longs pieds, paraffinés, greffés sur Berlandieri Fr. 75.- le cent ; plants courts de 2 ans, greffés sur 3309 Fr. 60.- le cent ; plants courts de 2 ans, greffés sur Berlandieri Fr. 65.- le cent ; plants courts d'un an, greffés sur 3309 Fr. 50.- le cent ; plants courts d'un an, greffés sur Berlandieri Fr. 55.- le cent ;

Il est rappelé aux intéressés : 1° que le commerce des plants de vigne est subordonné à la possession d'une autorisation du département (article 24 de la loi) ; 2° que l'importation de l'étranger ou d'autres cantons suisses de plants de vignes quelconques, racinés ou non, est interdite (article 24 de la loi) ; 3° que les contraventions à ces dispositions sont passibles d'amendes de Fr. 20.- à Fr. 500.- (article 30 de la loi).

Neuchâtel, 17 novembre 1947. Département de l'Agriculture.



SERVICE DES DOMAINES AVIS

Nous rappelons au public que les terrains du Vallon du Seyon ne sont plus à considérer comme terrains de décharge et notamment le talus au nord de la route cantonale Saint-Nicolas-les-Fourdières-Vauseyon.

Il est donc interdit d'y déposer tout objet ou détritus. Les infractions seront déferées au juge.

VILLE DE NEUCHÂTEL : Direction des forêts et domaines.



Poste au concours

Ensuite de démission honorable du titulaire, le poste de commis-encas-seur est mis au concours. Connaissances requises : habitude du calcul rapide, bonnes notions d'allemand et de dactylographie.

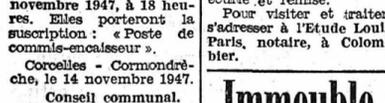
Entrée en fonctions : 1er décembre 1947 ou date à convenir.

Cahier des charges à disposition au bureau communal.

Seules les offres de personnes en bonne santé, âgées de moins de 35 ans, seront examinées.

Les offres de services - manuscrites avec curriculum vitae, sont à adresser au bureau communal, jusqu'au lundi 24 novembre 1947, à 18 heures. Elles porteront la suscription : « Poste de commis-encas-seur ».

Corcelles - Cormondrèche, le 14 novembre 1947. Conseil communal.



Immeuble locatif

de huit logements, magnifiquement situés, serait à vendre à Neuchâtel. Construction récente. - Adresser offres sous chiffres P. 6982 N à Publicitas, Neuchâtel.

AVIS sténo-dactylo

au bureau communal est mis au concours.

Les offres avec prétentions de salaire seront adressées au conseil communal pour le lundi 24 novembre 1947.

Boudry, le 14 novembre 1947. Conseil communal.

boucherie-charcuterie

avec immeuble et installations modernes. Magnifiques locaux de vente. Situation centrée dans une jolie ville de Suisse romande. Affaire très intéressante pour preneur sérieux. Bon contingent. Adresser offres écrites à B. C. 354 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre IMMEUBLE de quatre logements avec verger, bien arborisé et jardin. Immeuble de rapport. Faire offres écrites sous J. V. 359 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à messieurs, deux chambres, de préférence non meublées. - S'adresser, le soir après 19 heures, rue Pourtalès No 8, 3me à gauche.

PENSIONS Jolie chambre meublée avec pension, à demoi-selle sérieuse, travaillant si possible dans bureau. Adresser offres écrites à S. C. 344 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER Deux dames cherchent à louer petit appartement ou chambre à deux lits de préférence dans quartier de la Paix, tout de suite. Adresser offres écrites à O. V. 362 au bureau de la Feuille d'avis.

Echange On échangerait logement situé au centre de la ville, trois pièces, bain, eau chaude, contre appartement de deux ou trois pièces, situé à l'extérieur, la Coudre, Serrières, haut de la ville, etc. Adresser offres écrites à R. E. 949 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES Belle chambre, chauffable, confort, Seyon 3 (maison Kurth), 2me à gauche.

Chambre, chauffage central, bain. Petit-Cat-chisme 5 (Côte), 1er. Téléphone 5 41 89.

Belle grande chambre meublée dans maison moderne, avec bain et chauffage, à louer. De préférence à demoiselle ou dame. Libre tout de suite. Téléphone 5 40 50.

Belle chambre, confort, centre, vue. Tél. 5 38 94.

ON CHERCHE locaux commerciaux ou industriels de 150 m² au minimum

On offre en échange magasin et arrière-étage est de la ville (Premier-Mars). - S'adresser : Etude de MMes CLERC, notaires, 4, rue du Musée, tél. 5 14 69.

OFFRES D'EMPLOIS ATELIER D'HORLOGERIE ENGAGERAIT POUR LA DEMI-JOURNÉE

dames ou demoiselles pour travail propre et soigné. Place stable et bien rétribuée. - Se présenter au bureau : place de la Gare 1 b, Corcelles.

Maison des branches annexes de l'horlogerie engagerait

une aide-comptable habile et consciencieuse

Faire offres manuscrites avec références et prétentions sous chiffres S. 26115 U, à PUBLICITAS, BIENNE

Importante manufacture d'horlogerie de la région des lacs cherche

jeune technicien horloger qualifié, capable de seconder le directeur technique. Place intéressante et stable pour personne compétente. Faire offres écrites sous chiffres P. 7074 N, à Publicitas, Neuchâtel.

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S. A., Neuchâtel engage tout de suite ou pour époque à convenir un serrurier

Faire offres écrites ou se présenter entre 17 et 18 h.

chef découpeur

avec grande expérience dans le réglage des presses, étampes de découpage, de pliage, d'emboutissage et d'étrépage. Faiseur d'étampes aurait la préférence. Candidat énergique, capable de diriger personnel d'atelier.

Langue française exigée, si possible avec de bonnes connaissances de la langue allemande. Place stable.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie, prétentions de salaire et date d'entrée éventuelle, sous chiffres P. 7111 N, à Publicitas, Neuchâtel.

bonne sténo-dactylo de langue maternelle française, capable d'initiative. Adresser offres manuscrites si possible avec photographie sous chiffres AS 8830 G, Annonces Suisses S. A., Genève.

MÉCANICIENS DE PRÉCISION bien versés dans la petite mécanique, sachant parfaitement exprimer en anglais. Seuls les candidats qualifiés, d'une bonne conduite, présentant bien et qui répondent aux conditions ci-dessus, sont priés de faire leurs offres manuscrites en joignant curriculum vitae, copies de certificats, photographie et références, sous chiffres AS 8829 G, Annonces Suisses S. A., Genève.

Radio Steiner cherche jeune employé pour divers travaux de bureau.

Poste intéressant pour personne sachant couramment écrire à la machine et ayant des notions commerciales

semaine anglaise (samedi libre toute la journée.)

Faire offres manuscrites avec photographie, copie de certificats et prétentions de salaire, au département du personnel de la Maison STEINER S. A., BERNE, rue de l'Hôpital 4, Berne.

Fabrique d'horlogerie de la région des lacs cherche tout de suite

remonteurs de mécanisme et de finissage

acheveurs d'échappement metteurs en marche régleurs et retoucheurs poseurs de cadrans et emboteurs régleuses « plat »

Places stables et bien rétribuées pour ouvriers qualifiés. Faire offres écrites sous chiffres P. 7076 N, à Publicitas, Neuchâtel.

MISE AU CONCOURS Trois places de manoeuvres spécialisés

sont mises au concours à l'Arsenal de Colombier, soit :

une place de manoeuvre électricien une place de manoeuvre peintre une place de manoeuvre aide chauffeur

Pour les trois places, un diplôme d'apprentissage n'est pas nécessaire. Des connaissances approfondies dans une seule des branches sont suffisantes. Salaire : légal, plus allocations réglementaires. Limite d'âge : 35 ans.

Entrée en fonctions : à convenir. Les candidats doivent être astreints au service militaire. Une période d'essai est réservée.

Adresser offres, avec curriculum vitae et livret de service, jusqu'au 22 novembre 1947, à l'intendance de l'Arsenal de Colombier.

Ne se présenter que sur convocation. Colombier, 10 novembre 1947. L'INTENDANCE DES ARSENAUX.

CEM S. A. Draizes 17 - Neuchâtel RADIO NIESEN engagerait jeunes ouvrières

pour travaux de montage. Place stable, travail propre, bon salaire. Se présenter le matin, si possible.

un bon acheveur d'échappements-metteur en marche

grandes et petites pièces

Faire offres par écrit ou se présenter à ses bureaux. Manufacture d'horlogerie de bonne qualité cherche

jeunes filles et jeunes gens intelligents afin de leur apprendre une partie d'horlogerie. Faire offres sous chiffres P. 7075 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Ramoneur Jeune ouvrier trouverait emploi tout de suite. Occasion de se perfectionner dans les travaux de ville, campagne, petite et grande industrie. Peut être logé et nourri chez le patron. Paul Lambelet, maître ramoneur, Renens (Vaud).

On cherche pour tout de suite ou pour le 1er décembre, JEUNE HOMME robuste, pour prendre soin du petit bétail, tout en aidant dans un atelier de tournage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Adresser offres à E. F. Ueiler, atelier de tournage, Küssnacht au Rigli.

POUR ZURICH Un ouvrier capable sur la sellerie d'auto serait engagé tout de suite. - S'adresser à A. Gasser, sellerie d'autos, Zurich 6, Tél. 6 04 96.

Petit ménage cherche personne

disposant d'une à deux heures par jour pour le lavage de la vaisselle et travaux divers. S'adresser : Jehanne-de-Hochberg 17, 1er étage.

On cherche jeune garçon honnête et aimable en qualité de

commissionnaire et aide de laboratoire dans commerce. Nourri et logé dans la maison. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Faire offres à H. Bill, boulanger, Zofingue (Argovie).

On demande une sommelière (débutante admise), ainsi qu'une

jeune fille pour le ménage et le service de chambre. S'adresser à l'hôtel du Cheval-Blanc, Colombier.

Epicerie de la ville cherche

JEUNE FILLE de toute confiance, pouvant coucher chez elle, pour quelques commissions et aide au ménage, éventuellement seulement une partie de la journée. - Adresser offres écrites à C. F. 353 au bureau de la Feuille d'avis.

Société coopérative de consommation de Boudry-Cortallod engagerait un

bon boulanger

Place d'avent pour personne capable et consciencieuse. Entrée immédiate ou à convenir. - Offres au bureau de la société, à Boudry.

UNE BONNE VENDEUSE capable de travailler seule, trouverait une place très intéressante au nouveau magasin de la Société coopérative de consommation de Boudry-Cortallod. Entrée à convenir. Offres au bureau de la société, à Boudry.

Monteurs-électriciens

Se présenter. Ducommun, Haies 8.

William-W. Châtelain graphologue-psychologue-conseil

Orientation professionnelle Etudes comparées (mariage, association, etc.) Conseils pédagogiques NEUCHÂTEL - MONRUZ Tél. 5 34 10

EMPLOYEE Jeune Suisse allemande, désire perfectionner ses connaissances en langue française, cherche place pour tous travaux de bureau. - Faire offres écrites sous chiffres E. S. 347 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suisse allemande, parlant un peu le français, cherche place dans

BOUCHERIE en qualité de débutante. - Eventuellement entrée immédiate. Adresser offres écrites à S. A. 336 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune personne de confiance, ne pouvant se déplacer, cherche pour tout de suite, par fabrique,

TRAVAIL A DOMICILE Ferait éventuellement apprentissage. Ecrire sous E. A. 367 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMOISELLE, Suisse française, parlant parfaitement l'italien, possédant de très bonnes notions d'anglais, cherche travaux de DACTYLOGRAPHIE ou emploi dans bureau pour demi-journées. Demander l'adresse au No 360 au bureau de la Feuille d'avis.

Nurse expérimentée cherche place auprès de nouveau-né ou de jeunes enfants.

Adresser offres écrites à O. E. 940 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS AUX FABRICANTS ET INDUSTRIELS

Pour vos finissages, ajustages de petites pièces mécaniques et électriques, ainsi que montage de petits appareils de tous usages, adressez-vous à Case postale No 354, Neuchâtel.

Mercredi 19 novembre 1947 à 20 h. 30

Grandes salles de la Paix Conférence publique et contradictoire L'affaire de Zurich

EDGAR WOOG répondra à ses détracteurs

Invitation cordiale à tous et spécialement à la presse

Parti ouvrier et populaire section de Neuchâtel

Gordonnerie REBETEZ Chavannes 13 Travail consciencieux

Fr. 500.- Intérêts et remboursement selon le désir du prêteur. Affaire sérieuse. Faire offres à A. Z. 1948, poste restante, Couvet.

Commerce cherche à emprunter Fr. 2000.- à 3000.- Bonne garantie, intérêt. Adresser offres écrites à C. E. 351 au bureau de la Feuille d'avis.

HIVERNAGE Qui donnerait en hivernage contre bons soins assurés, un génisse de un an ? Adresser offres écrites avec indication du prix à G. B. 360 au bureau de la Feuille d'avis.

On donnerait joli petit chat à personne affectueuse. Mme Andereg, Serre 1.

Madame Jean Eggen-Nicole ; Mademoiselle Fanny Nicole, et famille, profondément touchées des témoignages d'affection qui leur ont été donnés à l'occasion du grand deuil qui les frappe, prient tous ceux qui les ont entourés de bien vouloir agréer l'expression de leur vive reconnaissance. Un grand merci pour tous les envois de fleurs. Neuchâtel, le 17 novembre 1947.

Monsieur Léon VUAGNIAUX, son fils et leur famille, dans l'impossibilité de remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie et leur affection dans son grand deuil, prie chacun de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Neuchâtel, novembre 1947.

La famille de Monsieur Henri BEDAUX, dans l'impossibilité de remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie et leur affection dans son grand deuil, prie chacun de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Neuchâtel, novembre 1947.

Monsieur Léon VUAGNIAUX, son fils et leur famille, dans l'impossibilité de remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie et leur affection dans son grand deuil, prie chacun de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Neuchâtel, novembre 1947.

Bon conseil aux femmes aux hommes débiles faites une CURE de FORTUS Pour hommes cure Fr. 25.-, 1/2 cure Fr. 10.-, échantillons Fr. 5.-, 2.-. Pour femmes cure Fr. 28.50, 1/2 cure Fr. 11.50, échantillons Fr. 5.75, 2.25. Chez votre pharmacien

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » LA BELLE-JENNY par Théophile GAUTIER



déliés et nus l'empreinte du gravier et des coquillages ; les branches, chargées de pluie, fouettaient son visage et ses épaules nues, et semblaient vouloir la retenir par les plis de son peignoir ; le souffle ardent de Volmerange haletait presque sur sa nuque et plusieurs fois les mains du furieux tendues l'avaient presque atteinte.

un passant attardé se fût trouvé là, il ne lui aurait pas porté secours, la prenant pour quelque fille de joie se sauvant après une rixe de quelque orgie nocturne, ou poursuivie pour quelque vol.

Volmerange la souleva comme une plume, la balançant quelques secondes hors du parapet sur le gouffre noir. L'eau invisible rugissait et tourbillonnait sous l'arche ; jamais nuit plus épaisse n'avait pesé sur la Tamise.

murmure de l'eau, le craquement des barques, les jérémiades de la rafale, et tous ces mille bruits par lesquels se plaint la nature dans une nuit de tempête.

même de les résoudre. Ce que nous pouvons dire, c'est que le rôdeur nocturne vit Edith sauter la terrasse du jardin, Volmerange la poursuivit et la jeter dans la Tamise, sans intervenir dans la scène affreuse, dont il s'était contenté d'être le spectateur lointain et silencieux. Quand Volmerange, sa vengeance accomplie, entra dans le cœur de la ville, l'ombrage le suivit de loin, réglant son pas sur le sien, de façon à ne pas le perdre de vue et ne pas en être remarqué.

Une vie remplie est vite écoulee Préparez à temps votre retraite par une assurance souscrite à LA NEUCHATELOISE Compagnie d'assurance sur la vie Agent général: WILLY GUGGER, rue de l'Hôpital 12, Neuchâtel, Tél. 5 49 53



DE NOTRE GRAND ASSORTIMENT

ARTICLES pour MESSIEURS

PRIX AVANTAGEUX



- Chemises sport**
teintes unies ou dessins fantaisie, la chemise pratique pour tout usage
17.40 15.50 **12⁵⁰**
- Chemises crème**
belle qualité imitant la toile de soie, élégantes
27.90 21.— **17⁵⁰**
- Chemises popeline**
unies ou jolies rayures nouvelles, coupe impeccable et soignée
26.50 22.50 **19⁵⁰**
- Cravates**
unies et à dessins chic
6.90 4.90 3.70 **2⁵⁰**
- Pyjamas**
unies et rayures modernes
35.50 32.90 **25⁵⁰**
- Pullovers**
laine, teintes assorties
35.50 21.— 14.50 **10⁵⁰**
- Gilets**
de laine, belles qualités
48.— 36.— **27⁵⁰**
- Echarpes**
laine, unies et fantaisie
7.30 5.50 **4²⁵**

CALEÇONS ou CAMISOLES chaudes depuis **5²⁵**

AUX 2 PASSAGES
NEUCHÂTEL S.A.

A vendre
poussette
moderne, claire, en parfait état. S'adresser à B. Roulin, Verger 5, Colombier.



Bailloids

A vendre une
chambre à coucher
laquée rose pour fillettes, à deux lits, complète, un lustre moderne, tables, chaises, grande glace, tapis, une paire de skis pour dame avec arêtes et fixations «Kandahar», et une paire de skis pour enfant de 7 à 8 ans.— S'adresser par téléphone au No 7 52 29, aux heures des repas.



Cuisinière à gaz
«Le Réve», trois feux, four, chauffe-plat, parfait état, à vendre 75 fr. Rue du Château 9, rez-de-chaussée.

POMMES du Valais
par caisses de 30 kg. Francoseau extra Fr. 0.90 Canada 1er choix Fr. 0.70 Francoseau 1er choix Fr. 0.70 contre remboursement, départ Charrat. Alfred Croton et fils, fruits, Charrat. Téléphone No 6 30 79.

Une pièce de luxe
«Aristocrat» — le plus beau rasoir de précision que vous puissiez offrir! Trois tours de mollette ouvrent l'appareil, et trois autres en sens inverse maintiennent la nouvelle lame en place. Il vous rasera à la perfection.
Rasoir en une pièce «Aristocrat» avec 10 lames Gillette bleues:
rhodé, en écrin métal rhodé Fr. 25.—
plaqué or, en écrin simili-cuir Fr. 30.—
plaqué or, en écrin plaqué or Fr. 35.—
Tout bon jour commence par
Gillette
SOCIÉTÉ DE COMMERCE GILLETTE S.A. ZÜRICH 9

SOUFFREZ-VOUS DE RHUMATISMES
de sciatique, de goutte, de lumbago? Avez-vous peut-être des douleurs dans les articulations? L'estomac digère-t-il mal? Alors faites une cure avec le Baume de Genièvre Rophalen. Elle vous sera salutaire; elle chassera l'acide urique de votre sang, nettoiera les reins et la vessie et stimulera leur activité. Votre capacité de travail ne sera plus entravée. Cure d'automne préférée. Bouteilles à Fr. 4.—, 8.—, cure entière Fr. 13.—, en vente dans toutes les pharmacies et drogueries. Fabricant: Herboristerie Rophalen, Brunnen 111.

à notre rayon spécialisé d'articles pour **Messieurs** Nous vous offrons nos prix!

- Camisoles «Interlock»** gr. 5 **4⁹⁰**
gr. 6 **5⁵⁰**
gr. 7 **5⁹⁰**
- Caleçons «Interlock»** pur coton, assortis, ceinture élastique changeable, gr. 5, 6, 7 **5⁹⁰**
- Camisoles «Eskimo»** pur coton, longues manches, article confortable et chaud gr. 5 **7⁵⁰**
gr. 6-7 **7⁹⁰**
- Caleçons «Eskimo»** assortis en pur coton, ceinture élastique ou avec plaque gr. 5 **7⁵⁰**
gr. 6-7 **7⁹⁰**

Grands Magasins AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée

Paillassons avantageux
TOUTES GRANDEURS

CHEZ LE SPECIALISTE
SPICHIGER & Cie
6, Place-d'Armes Tél. 5 11 45

Louis GUENAT
Maillefer 13 - Neuchâtel
TOUS **COMBUSTIBLES**
26 ans Tél. 5 25 17

Pour un bon **corset sur mesure**
Adressez-vous à la corsetière diplômée, B. Morandi, Côte 47, téléphone 5 22 08.
REÇOIT TOUS LES APRÈS-MIDI

Sportifs, alpinistes, chanteurs, orateurs, fumeurs, emploient les **TABLETTES plantain Merz**
Spécialité de Merz & Cie S.A., Aarau
contre la toux, l'enrouement et le catarrhe

POUR MESSIEURS
Richelieu avec semelles de caoutchouc, épaisses **42.80**

POUR DAMES
Souliers brun avec semelles de crêpe **34.80**

Kurth Neuchâtel

Moteur électrique
A VENDRE moteur électrique à l'état de neuf, marque «Oerlikon», combi. à ch. 1415 tours m. avec accessoires. — S'adresser au Moulin agricole, à Estavayer-le-Lac.

Lingerie chaude

Chemise de nuit
en flanelle unie, pur coton, rose et ciel, col chemisier, garni nervure **22.50**

Chemise de nuit
en flanelle pur coton, rose et ciel, col américain **19.90**

Ravissante chemise de nuit pour enfant en finette unie, pur coton, rose et ciel, plaques brodées, col Claudine
100 cm. 110 cm. 120 cm.
18.50 19.50 20.50

Chemise de nuit en flanelle pur coton, pour fillette et jeune fille, col et poignets brodés de pois, bleu ou rose, très belle qualité
100 cm. 110 cm. 120 cm.
16.25 17.90 19.50

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
Armourins
NEUCHÂTEL

SKIS
avec fixations «Kandahar», employé une fois, à vendre d'occasion Prix avantageux. Mairie, Grotteux, Parc 8.

DOXA
Toutes les nouveautés sont en vente chez **A. MEYLAN**
Grand-Rue 2 - Peseux

Fromage gras du Jura et Gruyère
qualité extra Fr. 4.90 le kg.
Prix de gros pour revendeurs sans engagement.
R. A. STOTZER RUE DU TRÉSOR

BŒUF LARDÉ
avantageux
BOUCHERIE
R. MARGOT

NOS STUDIOS
sont modernes et pratiques
Demandez nos catalogues et conditions sans engagement.
MEUBLES BIENNA S.A., BIENNE
Chemin Seeland 3, tél 2 27 22

Les **SKIS** sont arrivés
GRAND CHOIX
A. Grandjean
Cycles
Saint-Honoré 2
NEUCHÂTEL
Tél. 5 15 62

A vendre
très beau manteau
de jeune homme, grande taille, beau tissu gris foncé, 35 fr. Petit-Pontarlier 3, 4me.

A vendre un **vélo d'homme**
à l'état de neuf, chromé, freins/tambour, trois vitesses. S'adresser à famille Kramer, Champ-du-Moulin (dessus), Neuchâtel.

Piano à queue «Bechstein»
noir, 220 cm., superbe pièce à vendre. — Alb. Fayet, 5, avenue du Kur-saal, Montreux, téléphone No 6 22 10.

Seule une bonne plume en or donne à votre écriture un caractère personnel!

Sa pointe doit être fine et souple comme la soie, afin qu'elle glisse avec légèreté et douceur sur le papier.

Tous ces avantages sont réunis dans la
Kaweco

le stylo de renommée mondiale, à piston et à niveau d'encre visible, dont la plume d'or a fait ses preuves depuis plus de 50 ans.
Dans toutes les bonnes papeteries, vous pouvez acheter le stylo KAWECO qui convient à votre main!
Représentation générale pour la Suisse
HERMANN KUHN, Limmatquai 94, ZÜRICH



Un nouvel envoi! **Élégant MANTEAU SPORT** DOUBLÉ DE FOURRURE

Ce modèle vague, d'un chic extraordinaire, coupé dans un « Tweed » très mode de toute belle qualité PURE LAINE. Doublure en « rat musqué de Russie ». Existe en brun et gris. Tailles 38 à 46 Impôt de luxe compris

253.-

Nos superbes MANTEAUX DE FOURRURE véritable

Très beau choix Impôt de luxe compris de **297.- à 790.-**

La Nouveauté s.a.

AU LOUVRE

NEUCHÂTEL

Rénovez vos appartements

par la maison spécialisée satisfaction sera donnée

PAUL BURA

Temple Neuf 20 Tel. 521 04
Maison fondée en 1906

Charpenterie-menuiserie

très prospère, avec grands locaux installés, à vendre. Adresser offres écrites à M. P. 361 au bureau de la Feuille d'avis.

Pommes de conserves

sont bien meilleur marché qu'au marché dans les magasins Meier S. A., en cagnots de 30 kg., cinq sortes.

Le fromage sans coupons

gras comme le Jura, des magasins Meier S. A., provient d'Amérique, profitez donc.

A vendre superbe chambre à coucher

avec literie, au prix de 2500 francs, ainsi qu'un habit noir de soirée, en parfait état, taille 46-48, prix 180 fr. Tél. 5 39 39.

ELLE GRANDIT...

de jour en jour, la popularité du dispositif zigzag Bernina, qui facilite énormément les travaux de couture.

ZIGZAG

H. Wettstein

NEUCHÂTEL
Seyon 16 - Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

Machine à coudre

en bon état, à pied, prix 50 fr. Demander l'adresse du No 343 au bureau de la Feuille d'avis.

Changement d'adresse

LA MAISON

gern & Cie

FABRIQUE D'ÉTIQUETTES

avise son honorable clientèle que depuis le 1er novembre elle a transféré ses bureaux et ateliers à la Rosière (Côte 141)

A la même adresse, on céderait quelques camions de TERRE VÉGÉTALE contre frais de transport.

Semelles de gomme

Semelles et talons

Fr. 18.-

Réparation prompte et soignée de toute chaussure

Bata

NEUCHÂTEL, place de la Poste
Envois contre remboursement.

A VENDRE manteau de fourrure

taille 42, TAPIS MILIEU DE CHAMBRE. Demander l'adresse du No 358 au bureau de la Feuille d'avis.

Au CORSET D'OR

Rosé-Guyot Neuchâtel

GROSSESSE Ceintures spéciales

dans tous genres avec san-gle dep. 25.45 Ceinture «Salus» 5% S.E.N.J.

Potager à gaz

usage, mais en bon état, à vendre. — S'adresser: Château 4, 3me étage, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

ALCAO

aliment fortifiant combat le surmenage physique et intellectuel

Fabriqué par

ALICINE

S. A. Le Locle

CITROËN 11 L.

1947, neuve, à vendre, prix intéressant. — Téléphone 6 16 85.

TRAVAIL consciencieux nettoyage chimique

DE TOUS VÊTEMENTS

Teinturerie mode

NEUCHÂTEL - MONRUZ

Neuchâtel: hôtel du Lac
Adresse postale: Teinturerie MODE Neuchâtel-Monruz

Qui prêterait dans commerce de meubles FR. 5000.-
Affaire sérieuse. Remboursement et intérêts selon entente. — Faire offres écrites sous chiffres S. C. 342 au bureau de la Feuille d'avis.

PRÊTS

- Divers
- Rapides
- Formalités simplifiées
- Conditions avantageuses

Courvoisier & Cie Banquiers - Neuchâtel

conversation anglaise

Éventuellement échange de conversation française contre française. — Indiquer offres et conditions sous A. J. 298 au bureau de la Feuille d'avis.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 5. Goumaz, Nelly-Marie, fille d'Emile-Adrien, agriculteur, à Sédellles, et de Gilberte-Andrée née Piaget, 6. Mombelli, Pietro-Carlo, fils d'Alberto-Carlo, gypser-peintre, à Neuchâtel, et de Rose-Colette née Augsburger, 7. Pelsard, Béatrice-Madeleine, fille de Marcel-Louis, mécanicien, à Neuchâtel, et de Marie-Madeleine née Montandon; Löffel, Rose-Maria, fille d'Ernest-Alfred, agriculteur, à Prêles, et de Marie-Louise née Schwab, 8. Guillard, René-Michel, fils d'Edmond-Narcisse, manoeuvre aux travaux publics, à Neuchâtel, et de Marthe née Heeren; Monard, Liliane-Rolande, fille de Robert-Maurice, administrateur communal, aux Geneveys-sur-Coffrane, et de Rolande-Marie née Clotru; Peizer, Pierre-André-Jules, fils d'André-Georges-Jules, boulanger, à Cornaux, et de Germaine-Madeleine née Donzé; Ausderau, Albert-Daniel, fils d'Albert, technicien, à Neuchâtel, et de Nelly née Lüthli, 10. Probst, Jean-Louis, fils d'Henri-Alphonse, agriculteur, à Cornaux, et d'Yvonne-Marcelle née Jacoud, 11. Guldmann, Béatrice, fille de Paul, serrurier, à Neuchâtel, et d'Oiga née Egger, 12. Bianchi, Gilberte-Edith, fille d'Alphonse-Willy, fonctionnaire de l'Etat, à Neuchâtel, et d'Edith-Pervenche-Armida née Jacot-Guillarmod; 13. Chautems, Jean-Michel, fils d'André-Paul, horloger, à Coffrane, et d'Hélène-Marie née Joret; Perrenoud, Françoise, fille de Willy-Arthur, horloger, aux Ponts-de-Martel, et d'Alcée-Esther née Erb; Lavanchy, Roger-Victor-Willy, fils de Willy-André, caviste, à Neuchâtel, et de Colette-Madeleine née Dubois-dit-Cosandier.

MARIAGES CÉLÈBRES. — 7. Tritten, Charles-Emile, électicien, et Bürki, Marcelle-Hélène, tous deux à Neuchâtel, 8. Ineichen, Franz, manoeuvre, à Neuchâtel, et Schmid, Martha, à Aesch, en séjour à Neuchâtel; Amez-Droz, René-Ernest, contrôleur-conducteur, à Neuchâtel, et For-

MADE IN SWITZERLAND

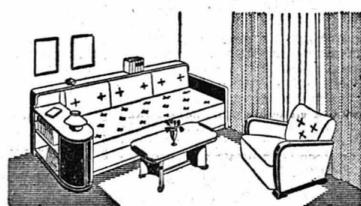
Made in Switzerland — trois mots qui en imposent dans le monde entier. Les trois tissus de marque STARTEX, MASTER-TEX et ROYAL-TWEEED sont des produits suisses de qualité qui confirment une fois de plus notre bonne renommée et valent les meilleurs produits étrangers. Deux choses enthousiasment les connaisseurs:

Premièrement, le fait que ces trois tissus de marque suisses sont fabriqués selon nos meilleures traditions de qualité avec les laines de tonte anglaises et d'outre-mer les plus appropriées. Secondement, leurs dessins et coloris originaux et de bon goût.

STARTEX le tissu classique à chaîne et trame en fil retors pour complets de ville.

MASTER-TEX chaîne et trame en fil retors, pour vêtements de travail et de voyage.

ROYAL-TWEEED pour un complet de sport idéal.



Le joli studio ci-contre donnera à votre intérieur un aspect de bien-être et de confort.

Beau choix chez

J. Skrabal

MEUBLES PESEUX

Dès ce soir à 20 h. 30

UN GRAND FILM D'AMOUR, DE PASSION, D'INTRIGUE, DE DANSE ET D'AVENTURE

YVONNE DE CARLO La belle et fascinante star de Hollywood et ROD CAMERON dans

LES AMOURS DE SALOMÉ

le film de toutes les beautés

Un film féérique, qui enchante les yeux et les oreilles

EN TECHNICOLOR

Une moderne salomé subjugué une ville

COULEURS ET VERNIS POUR LE BÂTIMENT

Peintures en boîtes

Couleurs Vernis copal Huile de lin Céruse Blanc de zinc Siccatif Carbolinéum Omérol

PEINTURE M. Thomet

NEUCHÂTEL MAISON-REUNIE 10

A vendre superbe manteau de fourrure

rat musqué. Belle occasion. Demander l'adresse du No 356 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre jeune vache

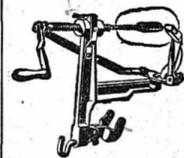
prête, ainsi que hongre ou pouliche, à choix. — S'adresser à Chs Geiser, Dombresson.

Rabus

Opticien diplômé NEUCHÂTEL Sous l'Hôtel du Lac

Deux duvets (édredon)

deux traversins, deux oreillers neufs, à vendre. S'adresser à Roland Wetach, tapissier, Boudry.



Peleuse EXPRESS

rend service Fr. 19.50

Bailloz S.A.

Neuchâtel

Encore un grand choix de musiques à bouches

HOHNER LORELEY THORENS etc. ACCORDEONS MUSIQUE M. JEANNERET

Magasin Seyon 28 NEUCHÂTEL Tél. 5 14 66

HERNIE

Bandage première QUALITÉ élastique ou à ressort. BAS PRIX. Envois à choix. Indiquer tour et emplacement des hernies. R. MICHEL, spécialiste, Mercerie 3, LAUSANNE.

« Fiat » 1500 carrosserie Viotti

en excellent état, ayant peu roulé, prix à débattre. S'adresser, pour essais, au garage HIRONDELLE à Neuchâtel, pour traiter, à M. Henry Dupasquier, Saint-Nicolas 3, Neuchâtel.

Nous vous offrons à titre gracieux le superbe

calendrier CENTAURE 1948

Cette année, le texte et les illustrations sont consacrés au poète **GOTTFRIED KELLER**

Coupon valable jusqu'au 31 décembre 1947

Contre envoi de ce coupon, muni de votre adresse exacte et accompagné de 2 exemplaires des bons qui sont joints au paquet Centaure, vous recevrez le dit calendrier sans frais.

MALTERIE DE WITZELFLUH S. A.

Adresse: _____



Viellir est notre sort

et nous ne pouvons y échapper. Les cheveux grisonnent, et un beau jour, c'est la lettre de congédiement du chef, une poignée de main des collègues, de brefs remerciements pour les services rendus. — Vous voilà sur le pavé, vous êtes un vieux, un éliminé. On ne veut plus de vous, vous êtes trop vieux... et pourtant trop jeune pour mourir!

Cependant, la vie continue. Vos fils et vos filles grandissent. Ils ont besoin de vous, de vos conseils expérimentés et peut-être aussi de votre aide. Mais pouvez-vous les aider? Avec quoi? Avec votre retraite? Elle vous suffit à peine pour vous-même! Vos économies? Les avez-vous même encore? Mais peut-être aurez-vous la chance de toucher à ce moment une assurance sur la vie qui arrive justement à échéance. Au fait, avez-vous une assurance?

A ce dernier tournant de votre vie, une police PAX sera pour vous une aide bienvenue.

PAX Société suisse d'assurance sur la vie, Bâle

Agence générale de Neuchâtel:

OTTO FREY, Hôtel des Postes Tél. 5 46 66

70 ans



70 ans

chauffe-bains à gaz

« Sig », très peu usagé, construction d'avant-guerre. — S'adresser: aux Parcs 15, au rez-de-chaussée, de midi à 16 heures.



Pour économiser

Baillo S. NEUCHÂTEL

PIANO

en bon état, à vendre. Rue Breguet 14, rez-de-chaussée, à droite.

Toute la **MUSIQUE** chez **LUTZ** Croix-du-Marché NEUCHÂTEL Partitions pour accordéon, piano, chansons, etc. DISQUES Choix immense Envois partout

Radio Steiner

Tel. 51655 Service Neuchâtel

Très important!

Si votre vieille chambre à coucher ne vous plaît plus, échangez-la contre une neuve... moderne... Vous rajeunirez votre intérieur... et en même temps... vous ferez un bon placement.



Arrangements de paiement

A vendre

guitare

américaine (Rio) de jazz avec housse, le tout à l'état de neuf. Demander l'adresse du No 323 au bureau de la Feuille d'avis.

Eurhumé?



Sansilla Hausmann, Fr. 2.34 u. 3.64, inkl. W.

AVANT L'HIVER faites une cure médicamenteuse de FERMENT BERANECK

Fr. 6.- dans toutes les pharmacies. En gros: Pharmacie Bourquin, Couvet.



Vins blancs

en litres
Etranger Fr. 1.75
Hongrois
Riesling Fr. 1.85
Pétillant Fr. 1.95
Neuchâtel Fr. 3.20
le litre + verre y compris escompte 5% et ichta.

Zimmermann S.A.

FUMIER DE CHEVAL

à vendre. S'adresser à Alphonse Bloch, commerce de chevaux, Peseux. Téléphone 61419.



Les fêtes approchent Le choix est là

Gants de laine depuis... Fr. 5.50
Gants de peau depuis... Fr. 13.50
Les plus jolis modèles dans tous les coloris mode chez

Suys-Prêtre

NEUCHÂTEL

On céderait

fabrication brevetée

d'un appareil pour machine-outil, comprenant les outillages, modèles et dessins nécessaires. Affaire intéressante, en plein rapport, pour bon mécanicien, avec nombreuse clientèle suisse et étrangère. Commande intéressante en portefeuille. — Pour traiter, capital nécessaire: Fr. 25,000.— à 30,000.—. Adresser offres écrites à P. T. 355 au bureau de la Feuille d'avis.



Faites de nos ailes les VOTRES pour voyager mieux et plus vite

Utilisez nos « Starliners »... Avions quadrimoteurs — Service absolu

U. S. A. - IRLANDE - FRANCE - SUISSE - ITALIE
GRÈCE - EGYPTE - PALESTINE - ARABIE - INDES
Terminus de la TWA à Genève, 14, rue du Mont-Blanc
Tél. (022) 2 91 05

Votre agence de voyage ou votre maison d'expédition représente la



TRANS WORLD AIRLINE

Premiers effets d'un accord international concernant les tarifs douaniers

GENÈVE, 18 (Reuter). — Vingt-trois pays réduiront les taux des tarifs douaniers prévus par l'Union douanière belgo-hollando-luxembourgeoise, annoncée-t-on à Londres. C'est là une concession qui a été faite à la Grande-Bretagne en échange d'autres réductions sur la base des prix de 1938. Ces derniers comprennent une somme de 30,4 millions de livres sterling, chiffre de la totalité des échanges faits par la Grande-Bretagne avec les pays étrangers.

Le procès-verbal relatif à l'application provisoire de l'accord à partir du 1er janvier 1948 a déjà été signé par les pays du « Benelux », la Grande-Bretagne, la France, l'Inde, la Nouvelle Zélande, la Norvège, le Pakistan, la Rhodésie du sud, la Syrie, l'Union sud-africaine, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

L'accord conclu à Genève, à la suite des pourparlers commerciaux, contient des articles sur les clauses concernant la nation la plus favorisée sur les restrictions d'importations, le commerce dirigé par l'Etat.

Les pays intéressés par l'accord sont l'Australie, la Belgique, le Brésil, la Birmanie, le Canada, l'Inde, le Ceylan, le Chili, la Chine, Cuba, la Tchécoslovaquie, la France, l'Inde, le Liban, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Nouvelle Zélande, la Norvège, le Pakistan, la Rhodésie du sud, la Syrie, l'Union sud-africaine, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Découverte en Bohême d'un important réseau d'espionnage militaire au profit d'une puissance étrangère

PRAGUE, 17 (A.F.P.). — Le ministre de l'intérieur et le ministre de la défense nationale publient, en commun, un communiqué sur la découverte en Bohême d'un important réseau d'espionnage militaire au profit d'une puissance étrangère. En voici le texte:

Les organes de la sécurité et de la police ont découvert ces jours-ci un groupe de personnes militaires et civiles, qui, en liaison avec des éléments d'un pays étranger, préparaient une conspiration contre la république et se sont rendus coupables de trahison de secrets militaires. L'enquête a permis d'établir que les personnes en question obtenaient des renseignements qu'elles vendaient ensuite à des agents étrangers, renseignements relatifs à une entreprise très importante pour la défense de l'Etat et des informations sur les forces armées tchécoslovaques.

Ces personnes effectuaient des préparatifs en vue d'une action armée et de violence contre l'Etat et organisaient le passage illégal de la frontière vers l'étranger de citoyens tchécoslovaques.

Trente-six arrestations

Il a été également découvert, poursuit le communiqué, que ces personnes avaient renseigné une puissance étrangère sur les mouvements à travers le territoire tchécoslovaque des membres des troupes des insurgés ukrainiens de Bender. Trente-six personnes civiles et militaires ont été arrêtées en divers points de la Bohême. La plupart d'entre elles ont fait des aveux complets et ont été déférées au tribunal. Pour des raisons d'intérêt national, des précisions ne peuvent être données.

A propos de ce communiqué, on rappelle qu'il y a quelques jours le «Pravo Lidu», organe du parti social-démocrate, avait annoncé l'arrestation à Most, dans les ex-Sudètes, où se trou-

vent les fameuses usines Staline d'essence synthétique, de six personnalités locales, dont un militaire, tous membres de l'Association des relations avec la Grande-Bretagne et avait demandé au ministère de l'intérieur d'informer l'opinion publique. Dans les milieux politiques on déclare que les six personnes en question sont des membres du parti social-démocrate, tandis que les autres personnes arrêtées dans la région, notamment à Liberec, sont en majorité des membres du parti socialiste national.

La France à la recherche d'une formule gouvernementale

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Quant à M. Paul Reynaud il ne néglige rien non plus pour prendre langue avec ceux-là même, à gauche comme à droite, dont il pourrait demain éventuellement réclamer le concours.

En face de cette fausse crise ministérielle, les réactions des extrêmes sont curieuses. Silence au R.P.F. et même chez les communistes. Pour ces derniers d'ailleurs, la partie la plus importante paraît se jouer en dehors de l'Assemblée et c'est bien davantage sur la pression de la rue que sur l'action parlementaire qu'on mise aujourd'hui chez les amis de M. Thorez.

Une élection significative

L'élection de M. Pierre de Gaulle à la présidence de l'assemblée municipale mérite également qu'on s'y arrête un instant. Le succès du frère du premier résident de France n'a été acquis que par les seules voix des élus du R.P.F., les représentants du M.R.P. s'étant abstenus de prendre part au scrutin.

L'attitude M.R.P. est significative et elle atteste que les bruits relatifs à un rapprochement éventuel entre le général de Gaulle et le M.R.P. sont pour le moins prématurés. Ceci revient à dire que la « troisième force » avec ou sans Paul Reynaud ou Léon Blum pourra se défendre aussi bien sur la droite que sur la gauche. Mais on peut légitimement se demander si elle sera suffisante pour donner au prochain gouvernement la large base de suffrages parlementaires dont il a besoin.

M.-G. G.

La situation de la Suisse évoquée à New-York par M. Walter Stucky

NEW-YORK, 17 (ANETA). — Le ministre Walter Stucky, chef de la délégation suisse à la conférence internationale du commerce de la Havane, ainsi que les membres de cette délégation, a été l'hôte de la société suisse de New-York.

A cette occasion, M. Stucky a dit que la situation de la Suisse au point de vue économique et de la politique étrangère est loin d'être favorable. Il a rappelé que la Suisse a accordé aux autres pays pour plus d'un milliard de crédits en francs suisses, afin de pouvoir maintenir son régime d'exportations.

Géographiquement, la Suisse est très près du «rideau de fer» et au centre des zones d'influence des blocs occidental et oriental. C'est pourquoi elle ne peut suivre qu'une politique de neutralité.

En ce qui concerne la conférence de la Havane, le ministre Stucky craint que la situation spéciale de la Suisse, en tant que petit pays créancier, ne soit pas estimée à sa juste valeur comme ce fut le cas déjà à Bretton-Woods. Si des modifications et des exceptions ne lui sont pas accordées, la Suisse ne pourra pas adhérer aux accords projetés.

Un état-major gréco-américain

ATHENES, 18 (Reuter). — M. Tsaldaris a déclaré au parlement hellénique que le gouvernement américain avait approuvé la création d'un état-major d'officiers grecs et américains. D'autres officiers américains seront versés dans les brigades et les unités d'armée plus importantes qui combattent les partisans. Le chargé d'affaires des Etats-Unis a fait part au gouvernement de Washington de l'assentiment de la Maison-Blanche.

Les vendanges sont finies,

mais vous pouvez continuer à boire du jus de raisin en commandant Grapillon. Ce merveilleux jus de raisin, rouge ou blanc, fait passer le sucre de la vigne dans votre sang, où il se transforme immédiatement en force et en chaleur. Grapillon, c'est du soleil en bouteille!

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

En FRANCE, l'ambassadeur de l'U.R.S.S., M. Alexandre Bogomolov a présenté à M. Georges Bidault, « de la part du gouvernement soviétique » une protestation vigoureuse au sujet d'une descente de police effectuée par les autorités françaises dans le camp soviétique de rapatriement de Beaugard où furent trouvés des armes individuelles, une femme et ses trois enfants dont la présence était irrégulière. Les employés des 55 caisses d'épargne de Paris, bientôt suivis par ceux des caisses de Versailles, Etampes et Meaux, ont cessé le travail, lundi matin.

Dans le courant de la matinée de lundi, 10,000 mineurs du Nord et du Pas-de-Calais avaient suivi le mouvement de grève déclenché samedi après-midi.

En AUTRICHE, les banques ont continué, lundi, une affluente inusitée, les Autrichiens se hâtant de verser leurs impôts dans la crainte d'une prochaine réforme monétaire. On assure même que l'argent déposé avant samedi dernier dans les banques ne sera pas dévalorisé.

Le roi Haakon de Norvège est arrivé lundi après-midi à LONDRES pour assister au mariage de la princesse Elisabeth.

Charles Vizy, et Y. Jacko, arrêtés samedi dernier pour avoir déposé une bombe à retardement à l'hôtel de ville de BUDAPEST, ont été condamnés lundi à mort par pendaison par le tribunal de la loi martiale.

FAITES CARRIÈRE DANS LA PUBLICITÉ

Vous en obtiendrez de très grandes satisfactions professionnelles et matérielles. La publicité, cependant, ne s'ordonne pas au gré de la fantaisie; des principes et des données scientifiques la régissent. Les connaître à fond c'est réussir certainement. L'Ecole de vente par la publicité vous enseignera cette branche par correspondance. Ses cours variés et complets, tous rédigés par une élite de trente professeurs vous garantiront une documentation de premier ordre. Ses séminaires vous permettent de suivre vos progrès. Enseignement en atelier. Demandez le programme « G » à E. Rossier, directeur, La Michodière Lonsay-Prévèrenges. Tél. 3 06 69 ou après 18 h.: 7 23 50.

Un remède bon marché

Asthmatiques qui souffrez toujours, essayez la Poudre et les Cigarettes Louis Legras. Elles calment les plus violents accès d'asthme, d'emphysème, d'essoufflement, de toux des vieilles bronchites. Leur prix est à la portée des bourses les plus modestes. Prix de la boîte: Fr. 1.75, dans toutes les pharmacies.

Trois mille débardeurs du port d'ALEXANDRIE se sont mis en grève et ont refusé d'embarquer le colon. Les grévistes réclament une allocation de renchérissement de 100 % alors qu'ils n'en reçoivent qu'une de 50 %.

En TURQUIE, le président de la république Ismet Inonu, inaugurant le septième congrès du parti républicain du peuple, a annoncé lundi, son intention d'abandonner la présidence de ce parti, tant qu'il serait président de la république. Il considère en effet que sa fonction de chef de l'Etat l'oblige à rester au-dessus des partis.

La banque américaine d'importation et d'exportation a donné connaissance lundi soir, d'un accord provisoire qui octroie au CANADA un prêt de 300 millions de dollars.

En CHINE, on annonce de sources officielles deux grandes victoires des forces gouvernementales chinoises sur les communistes. La première a été remportée à Shuehou, dans la province du Kiang Sou du nord, et la seconde à Tulin, à 150 km. au nord de Yenan, dans le centre de la Chine.

Emissions radiophoniques

Mardi
SOTTENS et télediffusion: 7.10, réveil-matin. 7.15, inform. 7.20, premiers propos. 12.15, variétés populaires. 12.29, l'heure. 12.30, musique légère française. 12.45, inform. 12.55, orchestre cubain. 13 h., le bonjour de Jack Rollan. 13.10, Jack Rollan et son orchestre. 13.30, musique anglaise moderne. 17.29, l'heure. 17.30, Au goût du jour. 18 h., causerie. 18.30, rythmes et romances. 19 h., le micro dans la vie. 19.15, inform. 19.20, le programme de la soirée. 19.25, le miroir du temps. 19.45, chansons douces. 20 h., le Forum de Radio-Lausanne. 20.15, Prétude à l'avant-scène. 20.30, « Chaleur du sein », comédie d'André Birabeau. 22 h., vient de paraître. 22.30, inform.

CARNET DU JOUR

Salle des Conférences: 20 h. 15, Récital de piano Frédéric Guida.

CINEMAS

Apollo: 20 h. 15, Les plus belles années de notre vie.
Palace: 20 h. 30, Le mariage de Chiffon.
Théâtre: 20 h. 30, Les amours de Salomé.
Rex: 20 h. 30, L'empreinte du dieu.
Studio: 20 h. 30, La neige sur les pas.

ASSURANCES INCENDIE-VOL AVEC EFFRACTION
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
Mobilière Suisse
Paul FAVRE, Neuchâtel
FONDÉE EN 1828
BRIS DE GLACES-DÉGÂTS DES EAUX



Souffrir chaque mois?

Non!... Kafa fait disparaître rapidement les douleurs périodiques! Les

POUDRES Kafa

sont également efficaces contre maux de tête, névralgies, migraines, lumbagos, maux de dents, crampes, attaques de goutte, rhumatismes.

Ayez Kafa sur vous toujours et partout, votre protecteur contre ces douleurs.

Ne laisse aucun arrière-goût. Ne cause pas de dérangements d'estomac, ni troubles cardiaques.

La boîte de 10 poudres fr. 1.50. En vente dans toutes les Pharmacies. Dépôt général: Pharmacie Principale, Genève.



PALACE

Dès aujourd'hui à 20 h. 30
Mercredi et jeudi matinées à 15 h. à prix réduit

JOAN BENNET - LOUIS HAYWARD
GEORGE SANDERS - MONTAGUE LOVE

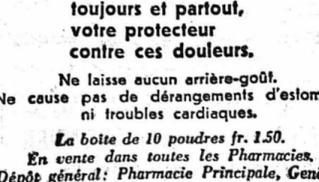
dans un magnifique film d'aventures

Le fils de Monte-Cristo

« Edmond Dantès volant au secours de la grande-duchesse Zona pour la délivrer de l'usurpateur du trône Gurko Lanen. »

Version originale sous-titrée

20 décembre
LOTÉRIE ROMANDE



Avec un bon café l'indispensable liqueur Bols!



LA VIE NATIONALE Comment on se moque du peuple

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Il a bien fallu constater qu'il est beaucoup plus facile de s'installer dans le régime des pleins pouvoirs que d'en sortir. On a remarqué aussi que le parlement est parfois tenté d'accepter à son profit la souveraineté nationale et, par le jeu de la clause d'urgence, de soustraire au peuple des projets sur lesquels il aurait normalement le droit de se prononcer. Cette tendance se dessine surtout dans les milieux de gauche où, tout en prétendant donner à chacun des leçons de démocratie, on ne craint pas de traiter d'ennemis du peuple les citoyens qui entendent faire usage de ces droits essentiellement démocratiques que sont le referendum et l'initiative.

C'est pourquoi quelques-uns, inquiets de cette évolution marquée d'un indéfinissable esprit totalitaire, ont lancé il y a deux ans une double initiative pour le retour à la démocratie directe. Le projet a recueilli le nombre de signatures nécessaires. Il a été dûment homologué par les Chambres en septembre 1946. Il aurait dû, dans la règle, être discuté au parlement dans le délai d'un an, puisque la loi de 1892 le prescrit.

L'année s'est passée sans que le Conseil fédéral renouvellât la loi, et sans que les services réputés compétents voulussent bien commencer à rédiger leur rapport. Ce qui voyant, un député au Conseil national, M. Chaudet, a posé au gouvernement une question écrite pour le rendre attentif à cette anomalie et lui demander quand il pensait mettre en marche la machine législative et donner au peuple l'occasion de voter.

Samedi, la réponse est venue, et nos lecteurs en ont trouvé le texte dans le journal de lundi. Elle est d'une désinvolture rare.

L'initiative pose, c'est certain, un problème désagréable pour l'administration. Mais ce n'est pas une raison pour la laisser dormir dans la boîte aux oubliés, encore moins pour tenter de justifier cet accroc à la loi par des arguments aussi pauvres dans le fond que discursifs dans la forme.

On nous dit que l'idée n'est pas nouvelle que le peuple, il y a dix ans, l'a déjà repoussée ! Et après ? Ne s'est-il rien passé, au cours de cette décennie qui ait pu faire réfléchir le souverain sur la nécessité de mieux assurer ses droits ? D'ailleurs qu'un projet ait ou n'ait pas de chances d'aboutir, cela n'autorise pas les « Herr Doktor » du palais à violer de tristes lettres et très claires dispositions légales. On ne peut pas demander qu'on applique les règles de procédure, voulues par le législateur et approuvées par le peuple, et non de prénager le vote des citoyens.

Mais il y a mieux. Les fonctionnaires qui ont rédigé la réponse, distraitements approuvés, vendredi, par le Conseil fédéral, proclament que « les autorités compétentes ont le devoir de consacrer leurs efforts et leur temps à des tâches plus urgentes ».

Et si nous estimions, nous, qu'il est urgent de revenir à la constitution, beaucoup plus urgent même que d'organiser, à l'enseigne du Congrès des sciences administratives, une vaste foire aux papeteries, comme celle qui encombra, au mois de juillet, le vestibule du palais du parlement ; infiniment plus urgent que de faire noircir des pages prouvant que la sécheresse est due avant tout au manque de pluie, ou de discuter des mesures pour empêcher d'anciens professeurs extraordinaires au Poly de conserver leur titre une fois qu'ils ne sont plus en charge ! Dans le message qui accompagne le budget, le Conseil fédéral lui-même écrit : « L'année du centenaire de notre Etat fédératif rappelle d'une façon particulièrement pressante l'importance que revêt dans notre vie publique la fidélité à la constitution. Même si celle-ci n'est pas parfaite, nous sentons plus fortement qu'en d'autres temps qu'il s'agit plus que d'une question de forme et que nos libres institutions démocratiques commandent ce retour aux règles constitutionnelles ».

Elles commandent surtout que les hommes chargés de veiller à l'exécution des lois donnent l'exemple du respect des lois.

G. P.

* L'Assemblée des délégués de la jeunesse socialiste suisse a eu lieu à Lucerne et a voté une résolution disant sa stupéfaction devant la condamnation absolue insuffisante des traités Otramarre, Fonjallaz et Bonny ».

* Pour l'élection des deux représentants du Tessin au Conseil des Etats, seules les deux candidatures des conseillers sortants ont été déposées à la chancellerie d'Etat de Bellinzzone. Il s'agit de M. Antonio Antognini, conservateur, et Bixio Bossi, radical.

AVIS TARDIFS

CHAPELLE DES TERREAUX Ce soir, à 20 h. 15

M. PAYNE MISSIONNAIRE EN MONGOLIE Invitation cordiale

CERCLE LIBÉRAL - Ce soir à 20 h. 15 Conférence

Pierre Béguin rédacteur en chef de la « Gazette de Lausanne »

« Le fédéralisme remède à nos maux »

ANCIENS BELLETTRIENS Ce soir, à 20 h. 30 au Restaurant DuPeyrou

Séance consacrée à la mémoire de Philippe Godet

S'inscrire, pour le souper à 19 h., chez le trésorier : Me Albert Brauen, notaire. Tél. 5 11 95.

SALLE des CONFÉRENCES Ce soir, à 20 h. 15

RÉCITAL FRÉDÉRIC GULDA pianiste

1er prix du Concours International de Genève 1946

Location « AU MÈNESTREL » et à l'entrée Réduction aux étudiants

American technical books viennent d'arriver à la Librairie PAYOT, Neuchâtel

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique : Dans sa séance du 17 novembre, le Conseil d'Etat a validé l'élection du 6 novembre 1947, de M. Jean Steinmann, au Conseil général de la commune de Peeseux. Il a autorisé Mlle Nelly Robert de la Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

Bref aperçu sur le contrôle des vins en 1946

Selon le rapport annuel du chimiste cantonal, le contrôle des vins en 1946, dans le canton, a été fait de la manière suivante : Nombre d'échantillons analysés : 1654 (296 moûts) ; reconnus de mauvais aloi : 64 = 3,9 %. Motif de la constatation : fûsses dénominations : 15 ; vins artificiels : 13 ; alcool trop faible : 1 ; extrait et cendres trop faibles : 4 ; altérés : 8 ; étiquettes contestées : 4.

En 1946, deux nouvelles affaires de fraude de vins, ont été découvertes par un des inspecteurs de la commission fédérale du commerce des vins, lors des contrôles de comptabilité. Dans la première, un négociant — qui avait mis dans le commerce des vins français ordinaires, sous indication des meilleurs crus d'appellation contrôlée de France et les avait vendus à des prix outrageusement élevés — a été défruté aux instances judiciaires pour infraction aux prescriptions de l'ordonnance fédérale et éserquerie.

Dans la deuxième affaire, un distillateur avait utilisé des lies de vins achetées pour fabriquer des boissons infâmes et les mettre dans le commerce sous la dénomination « Neuchâtel ». Le peu scrupuleux personnage était évidemment tenté par les hauts prix et le manque de marchandise. L'analyse chimique, aussi bien que la dégustation, confirmèrent le contrôle de la comptabilité. Ces deux cas feront l'objet du retrait du permis provisoire d'exercer le commerce des vins.

La part du canton et des communes dans la mise en vigueur de l'assurance vieillesse

Dans le rapport que le Conseil d'Etat a rédigé à l'appui de sa loi d'introduction de la loi fédérale sur l'assurance vieillesse, il est particulièrement intéressant de connaître les charges financières que l'application du régime définitif demandera au canton et comment ces charges seront réparties entre l'Etat et les communes.

Sur les 53,330,000 fr. annuels que la Confédération attend des cantons, une somme de 1,601,000 fr. échoit au canton de Neuchâtel à titre de prestations pendant les vingt premières années.

Selon le principe déjà défendu pour le régime transitoire, le Conseil d'Etat pense que la formule la plus équitable pour la répartition entre l'Etat et les communes doit être de 50 % pour chacun. Après avoir pris contact avec les communes du canton, le Conseil d'Etat déterminera les éléments d'un barème qui devrait dépendre de la population et de la capacité fiscale de chacune.

Quant à l'aide complémentaire cantonale, elle se manifestera sous trois formes : un complément de prestations en faveur des anciens « chômeurs âgés », la suppression de la zone rurale et une aide complémentaire aux assurés à revenus très modestes.

Il est difficile de donner des chiffres précis sur les conséquences de ces mesures, proposées à l'examen et à la ratification du Grand Conseil.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Noms d'hôtels

La Neuchâtelois est « rouspétueuse », chacun sait cela. Mais cette « rouspétueuse » est une forme de l'affection qu'il porte à sa ville et à son canton, il faut le savoir aussi. Un de nos lecteurs a été vivement intéressé (il n'est pas le seul !) par le bel effort entrepris pour assurer à notre cité un équipement hôtelier, digne d'elle. Cependant, il n'aime pas beaucoup les noms d'hôtels qui ont été choisis et se retrouvent souvent ailleurs et, de ce fait, ne frapperont pas suffisamment l'esprit des touristes.

Naisances

Xavier FLEURY est heureux d'annoncer la naissance de son petit frère François de la part de Madame et Monsieur Xavier FLEURY.

Neuchâtel, le 17 novembre 1947. Maternité Les Parcs 34

Le docteur et Madame von ORELLI - de ROUGEMONT ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Daniel - Felix

17 novembre 1947 « Hohenegg » Clinique Gull Meilen Goethestrasse, Stafa

Conseil général de Neuchâtel

Séance du 17 novembre 1947, à 18 h. Présidence : M. Max Henry, président.

Le Conseil général de Neuchâtel a tenu hier, en fin d'après-midi, une brève séance au cours de laquelle il a accepté notamment plusieurs rapports concernant la vente et l'achat de parcelles de terrain.

Ventes et achats de terrain

A l'unanimité, le Conseil général adopte les arrêtés suivants : 1. Acquisition de 2170 m2 au prix de 8 fr. 50 le m2, aux Charmettes. 2. Acquisition de 2140 m2 au prix de 8 fr. le m2 et de 260 m2 au prix de 5 fr. le m2, à la Courde. 3. Vente de 100 m2 de terrain à Monruz, Yessus, au prix de 6 fr. le m2.

Modification des traitements des ingénieurs et chefs de service

Un arrêté permettant d'augmenter les ingénieurs et chefs de service donne lieu ensuite à un bref débat. M. Rosset (rad.) et M. Martin (rad.) voudraient que les chefs de service, porteurs de titre universitaire, aient accès à la 1re classe I (ingénieurs).

Un concours du bataillon des sapeurs-pompiers

Les compagnies et les sections indépendantes avaient à fournir une équipe pour affronter l'épreuve annuelle dite « Concours du bataillon sapeurs-pompiers ». Six équipes se sont présentées sur les rangs, samedi à 13 h. 50, dans la cour de l'hôtel communal.

La fin des cultures industrielles

Pour subvenir au ravitaillement de leur personnel, des industriels biennois avaient dû, au cours de la guerre, défricher et cultiver des terres. Des 9136 ares cultivés à la Montagne-de-Diesse, à Champion, etc., on a récolté 2841 tonnes de pommes de terre, 750 de carottes, 102 de froment, 130 de betteraves sucrières. Les frais de l'association se monteront à 1,356,999 fr. Les récoltes représentent 559,139 fr.

Le budget de la ville

Le projet de budget prévoit la création de douze nouvelles places au sein de notre administration communale et le Conseil municipal demande un crédit de 3,375,000 fr. pour des allocations de renchérissement au personnel communal.

La foire

Sur le champ de foire, il a été amené 55 vaches, 5 génisses, 5 boucs ou tauraux, 2 chèvres et 273 porcs. Les prix des bovins ont augmenté de quelque 200 francs par rapport à ceux de la foire du mois d'octobre. Les belles vaches se payaient jusqu'à 1800 fr.

Tribunal de police du Val-de-Travers

G. v. M., de Couvet, qui s'est approprié de deux chaînes chez un voisin dans le jardin auquel son bétail est encore allié devra payer 20 fr. d'amende et 7 fr. 50 de frais.

Les « Mal aimés » de François Mauriac

Les « Mal aimés » de François Mauriac ont été joués hier soir au théâtre de Neuchâtel. Faute de place, nous sommes obligés de renvoyer à demain le compte rendu de ce spectacle.

Les conférences de Belles-Lettres

M. René Huyghe parle de la peinture, terre inconnue. Si l'on veut venir des tableaux, peu les regardent. Mais parmi ceux de l'âme, nombreux sont ceux qui souhaitent être décodés. Comme le conservateur du Louvre est un guide dont la magnifique érudition s'exprime en un style élégant et clair, comme il domine sa matière, qu'il l'amine par son amour mais ne la déforme par aucune passion, ses leçons sont d'une exceptionnelle séduction. On se surprend à suivre le monde artistique puis à « piquer » tout à coup dans un valon de cette terre inconnue ; et l'on est aussi surpris de la maniabilité de son propre esprit qu'impressionné par la virtuosité intellectuelle du plon.

On entre en communication plus intime avec les peintres. Avec l'aide de M. René Huyghe, on parvient à forcer la barrière d'inscience qui nous sépare de la psychologie du tableau et de son créateur. Car un tableau est toujours un visage qui recouvre une âme. Même lorsque chargé de figurer exactement la réalité, il reçoit des commandes très précises et n'a pas l'idée d'interpréter, de faire une œuvre individualiste.

Même au moment où il se fixe comme but de faire de la beauté, son art reste collectif : il s'efforce d'obéir à des lois qui sont universelles. L'art obtient son avènement avant que l'artiste lui-même ait pu ou voulu se libérer. L'originalité est une notion romantique. Avant que le peintre se considère comme le centre de son œuvre, avant qu'il se trouve seul à seul avec la nature (sa source d'inspiration décadente), il veut choisir en plein conscience ses buts et ses moyens, et donner au spectateur une projection de son âme, il restera pendant des siècles soumis à l'impérieuse autorité des mythes anciens et des thèmes longuement éprouvés.

Cette première phase de la peinture dite collectiviste, a été décrite avec d'irréfutables preuves à l'appui d'un auditeur (c'est désormais une tradition) qui empassait l'Aula de l'Université. A. R.

VIGNOBLE

COLOMBIER Arrestation de cambrioleurs

Les cambrioleurs du chalet appartenant à M. Konrad, directeur de la Compagnie des tramways de Neuchâtel, ont été arrêtés à Lausanne. Il s'agit d'un couple ; un jeune homme de 25 ans, vaudois, nommé Cornioley, et une jeune fille de 22 ans, lucernoise, nommée Wicky. Ils ont des comptes à rendre à la justice vaudoise. Ils seront entendus ensuite par les autorités judiciaires neuchâteloises.

BOUDRY Soirée musicale

Mlle Jeanne Bovet a donné dimanche dernier un concert comprenant des œuvres de Bach, Beethoven, Schumann, Schubert et Debussy. Mlle Bovet, qui chante de Scandinavie et elle a donné des concerts très appréciés à Oslo et à Stockholm, s'est montrée l'artiste sensible et douée, la virtuose accomplie et l'interprète fidèle que nous nous réjouissons toujours d'entendre.

PESEUX Soirée théâtrale de l'Union chrétienne de jeunes gens

(sp) Samedi dernier, l'Union chrétienne de jeunes gens offrait au public sa soirée annuelle. Au programme figuraient deux chœurs exécutés par les unionistes sous la direction de M. Maurice Martin, deux morceaux (Grieg et Haydn) interprétés par MM. Cochard, violon, Jacques Vivien, violoncelle, et Francis Perret, piano. De jeunes acteurs interprétèrent avec succès la pièce paysanne de Gremaud, « Le rapace ».

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER Assemblée des apiculteurs

(c) La société des apiculteurs du district a tenu son assemblée générale annuelle dimanche après-midi à Fleurier, sous la présidence de M. Louis Loup, président. Les divers rapports administratifs ayant été adoptés et le comité sortant de charge réélu, les participants ont entendu un exposé de M. Charles Meuwly, ingénieur-agronome à Fribourg, sur « l'apiculture autour du monde ».

Le budget scolaire

(c) La commission scolaire a approuvé, mardi soir, le budget des écoles secondaires, normale, primaire et ménagère qui accuse un total général de recettes de 86,755 fr. 50 alors que les dépenses sont supérieures à 221,118 fr. Le déficit prévu à la charge de la commune est donc de 134,362 fr. 50.

Soirée des gymnastes

C'est devant un public excessivement nombreux qu'a eu lieu, samedi à la salle « Fleurier », la soirée de la société fédérale des gymnastes. Après la présentation des sections, un programme varié, bien au point et qui fut très applaudi, s'est déroulé tour à tour sous la direction de Mlle Jeanne Minder, monitrice des pupilles, M. Roland Florea, moniteur des pupilles et F. Zilli, moniteur des adultes.

Quant aux productions individuelles, elles furent rehaussées par les exercices des excellents gymnastes Winteregg, Agio et Carminat frères.

Une pièce en un acte, « Trafalgar », non exempte de difficultés, fut rendue aussi bien que possible par de jeunes acteurs.

Monsieur Arthur de PURY

Ministre de Suisse

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, enlevé à leur affection, à Bern, le 17 novembre 1947, dans sa 72me année.

Neuchâtel, le 18 novembre 1947.

Domicile mortuaire : Hôpital de Salem, Bern.

L'heure et le lieu du service funèbre seront indiqués ultérieurement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La Société des Anciens-Bellelettriers a la pénible devoir de faire part à ses membres de la mort de

Georges de ROUGEMONT

honoraire de Belles-Lettres. L'incinération a eu lieu dimanche.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 17 nov. Température : Moyenne : 3,0 ; min. : -0,9 ; max. : 7,3. Baromètre : Moyenne : 718,7. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : faible à modérée de 10 h. à 14 h. Etat du ciel : variable.

Madame Gustave BRUNNER

née Laure GIAUQUE

qui s'est endormie paisiblement aujourd'hui dimanche 16 novembre, à 11 heures, dans sa 57me année, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée.

Dombresson, le 16 novembre 1947.

Le temps vient où ceux qui sont dans les sépultures entendront la voix du Fils de l'homme et se sortiront. Jean V. 28-29.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 18 novembre, à Neuchâtel, à 16 heures. Culte au domicile pour la famille, à 15 heures. Domicile mortuaire : La Champy.

Madame Gustave BRUNNER

épouse de Monsieur Gustave Brunner, membre honoraire de la société. L'incinération aura lieu mardi 18 novembre 1947, à 16 heures, à Neuchâtel.

VAL-DE-TRAVERS

SAVAGNIER

Faut-il des orgues ? Appelés par la paroisse de Savagnier à répondre à cette question, MM. André Bourquin, organiste de l'Eglise de Locle, et Jean Vivien, pasteur à Neuchâtel, ont plaidé, dimanche soir, au temple de Savagnier, la cause de la musique dans l'Eglise et dans le culte, et ont encouragé les paroissiens de Savagnier dans leur beau projet de restauration du temple communal et d'installation d'orgues.

CERNIER

Toujours des restrictions d'eau

(c) On aurait pu croire, grâce à la pluie tombée ces derniers jours, que les restrictions d'eau seraient supprimées à Hélas, il n'en est rien et la nappe d'eau souterraine des Prés-Royers qui est à sept mètres de profondeur n'a nullement augmenté de volume.

Les tirs militaires

(c) Sur les 114 tireurs (10 non astreints) qui ont pris part aux tirs obligatoires, 13 mentions cantonales ont été délivrées. Douze mentions fédérales ont récompensé l'adresse des tireurs au tir en campagne, tandis que 37 membres n'ont pas obtenu le minimum fixé.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

A l'Eglise réformée

(c) Dimanche matin, à l'issue du culte, la paroisse de l'Eglise réformée a tenu une courte assemblée en vue de modifier un des articles des statuts pour permettre d'étendre le nombre des anciens. Ils pourront être 52 si le Conseil synodal approuve cette légère réforme. La paroisse a été en outre avisée que les travaux de réfection de l'Oratoire en maison de paroisse commenceront en décembre.

Exposition

(c) Samedi s'est ouverte au Locle l'exposition du livre protestant. Outre des publications récentes, sont exposés de vieux manuscrits de Vinet datant du temps de la Réformation.

La neige !

(c) Dimanche matin, il a neigé sur les hauteurs et la température est restée basse durant toute la journée. Puis la pluie est revenue ; ce n'était donc qu'une fausse alerte !

RÉGION DES LACS

GLÉRÉSSE

Deux automobiles entrent en collision

Dimanche après-midi, aux environs de 15 heures, une automobile neuchâteloise appartenant à un boulanger de Neuchâtel et une automobile bernoise dans laquelle avaient pris place quatre personnes, sont entrées en collision à la sortie du village.

BIENNE

Le budget de la ville

(c) Le budget pour 1948 prévoit 15 millions 283,262 fr. de recettes (446,520 fr. de moins qu'en 1946) et 15,255,926 fr. de dépenses (3,136,124 fr. de plus qu'en 1946). Il y a donc un excédent de recettes présumé de 24,336 fr.

La foire

Sur le champ de foire, il a été amené 55 vaches, 5 génisses, 5 boucs ou tauraux, 2 chèvres et 273 porcs. Les prix des bovins ont augmenté de quelque 200 francs par rapport à ceux de la foire du mois d'octobre. Les belles vaches se payaient jusqu'à 1800 fr.

La fin des cultures industrielles

Pour subvenir au ravitaillement de leur personnel, des industriels biennois avaient dû, au cours de la guerre, défricher et cultiver des terres. Des 9136 ares cultivés à la Montagne-de-Diesse, à Champion, etc., on a récolté 2841 tonnes de pommes de terre, 750 de carottes, 102 de froment, 130 de betteraves sucrières. Les frais de l'association se monteront à 1,356,999 fr. Les récoltes représentent 559,139 fr.

GRANDSON

Maison de repos

(c) Dans son assemblée générale du 15 novembre, les membres de cette association ont décidé d'accorder pleins pouvoirs au comité pour l'achat de l'ex-hôtel Bellevue à Mauthorget afin de le transformer en asile de vieillards pour les cercles de Grandson et de Concise.

Repose en paix chère épouse et maman chérie. Tu as noblement accompli ton devoir ici-bas, ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Monsieur Gustave Brunner et ses enfants : Madame et Monsieur Georges Vanthier-Brunner, Madame et Monsieur Max Flury-Brunner ; Mademoiselle Glicia Brunner ; Mademoiselle Alice Giauque, à Dombresson, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur bien-aimée épouse, maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente.

Madame Gustave BRUNNER

née Laure GIAUQUE

qui s'est endormie paisiblement aujourd'hui dimanche 16 novembre, à 11 heures, dans sa 57me année, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée.

Dombresson, le 16 novembre 1947.

Le temps vient où ceux qui sont dans les sépultures entendront la voix du Fils de l'homme et se sortiront. Jean V. 28-29.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 18 novembre, à Neuchâtel, à 16 heures. Culte au domicile pour la famille, à 15 heures. Domicile mortuaire : La Champy.

La Société de musique « La Constante », Dombresson-Villiers, a la pénible devoir d'annoncer à ses membres actifs, passifs et honoraires, le décès de

Madame Gustave BRUNNER épouse de Monsieur Gustave Brunner, membre honoraire de la société. L'incinération aura lieu mardi 18 novembre 1947, à 16 heures, à Neuchâtel.

« Heureux dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur ». Qui, dit l'Esprit, afin qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent. Ap. XIV, 13.

Monsieur et Madame Roger Christen, à Neuchâtel ; Madame Marie Buri-Christen, à la Chaux-de-Fonds, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur Alfred Christen, à Zurich, ses enfants et petits-enfants ; Madame Lina Jeanrenaud-Christen et ses enfants, à la Chaux-de-Fonds ; Monsieur Ferdinand Christen, à Gorgier, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur Alcide Christen, à New-Dayton ; Madame Adolphe Christen, à Walzenhausen, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur Fritz Christen, à Zurich ; Monsieur Henri Beck, à Montet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Alexandre CHRISTEN

leur cher et bien-aimé père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a paisiblement rappelé à Lui, dans sa 73me année, après une longue et douloureuse maladie supportée dans la Foi.

Trois-Rods, le 17 novembre 1947.

L'ensevelissement aura lieu à Boudry, le 20 novembre 1947.

Culte pour la famille à Trois-Rods, à 13 h. 30, et au temple de Boudry, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part

Madame Léon Du Pasquier et sa famille à Trois-Rods et à Treytel, ont la grande douleur de faire part de la mort de

Alexandre CHRISTEN

leur très cher et dévoué ami et collaborateur.

La victoire qui a triomphé du monde, c'est votre foi. Jean V. 4.

Ne m'oubliez pas. C'est en l'Eternel que je cherche un refuge. Ps. X, 1.

Tu nous quittes, cher papa, et tu laisses ta famille en larmes. Toi qui as fait plus que ton devoir sur cette terre, va maintenant te reposer près du Père et jouir de la vie éternelle, retrouver les bien-aimés en attendant le doux revoir de ceux que tu laisses brisés par ton départ.

Madame et Monsieur Emile Ravier-Frasse et leurs enfants, à Bôle